

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 11

Artikel: Naufrage sur le lac Léman : en février 1869
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Naufrage sur le lac Léman

en Février 1869.

Un de nos abonnés a eu l'excellente idée de réunir les divers articles des journaux qui se sont occupés de l'incident survenu, il y a quelques semaines, dans le voyage que faisait à Vevey la troupe de comédie de Genève.

Nos lecteurs nous sauront gré de les amuser un instant par la lecture de ces différents récits, où l'imagination le dispute à la mystification la plus désopilante.

Voici d'abord la *Suisse radicale*, reproduite par la *Gazette de Lausanne* du 14 février :

« On se raconte dans les coulisses une mésaventure arrivée à notre excellente troupe de comédie. Elle devait donner, mercredi dernier, une représentation au théâtre de Vevey, où elle est fort appréciée. A cet effet, le joyeux essaim des artistes s'embarqua sur le bateau à vapeur le *Guillaume-Tell*, à 2 heures de l'après-midi, et quitta le port, favorisé par une température printannière. Malheureusement l'onde est perfide, le ciel bleu s'obscurcit, les eaux du lac sortirent de leur calme, la pluie, compliquée d'un grain survint, promettant aux passagers du *Guillaume-Tell* un orage en miniature.

Pour achever le tableau, un accident survint à une des roues du vapeur, et, comme la nuit s'avancait, le capitaine, peu tendre à l'égard des muses, laissa Vevey de côté et se dirigea directement sur le Bouveret, déposant sur la plage valaisanne la troupe de Melpomène.

Au lieu de délecter les bons Veveysans par la représentation de *Paris ventre à terre* et du *Lys de la Vallée*, nos artistes durent chercher à se caser plus ou moins confortablement. Dire que chacun était parvenu à conquérir un bon lit, ce serait là une assertion bien présomptueuse. C'est à peine si les *veinards* purent faire connaissance avec les duvets de la localité.

D'autres n'eurent pas cette chance ; l'un dut se contenter d'un fauteuil, l'autre d'un canapé, et on nous assure que notre jeune premier a dû reposer ses charmes sur un billard.

Le lendemain, le bateau ne pouvait pas repartir ; il fallait cependant rentrer à Genève pour la représentation du soir. Prendre le chemin de fer ? Une difficulté se présentait : les imprudents, comptant d'ailleurs sur l'encaisse de la recette de Vevey, étaient partis la caisse à peu près vide ; heureusement, le chef de gare de St-Maurice consentit à rendre les voyageurs à Genève contre remboursement.

C'est ainsi que la troupe est rentrée dans nos murs, jeudi après-midi, sans avoir joué, mais brisée, moulue, fatiguée, répétant à l'envi, comme dans la *Cagnotte* : *Mon Dieu ! quel voyage ! quel voyage !*

* * *

Un malin s'avise de donner à Messieurs les Français une leçon de géographie. Dans ce but il écrit

de Vevey au *Progrès de Lyon* la pièce qui suit, reproduite par le *Figaro* du 16 février :

Monsieur le rédacteur.

Un affreux malheur vient d'arriver sur le lac de Genève. Le bateau à vapeur *l'Italie*, parti de Genève par un brouillard assez intense, transportait à Vevey la troupe dramatique du théâtre de Genève, qui allait donner une représentation. On croit qu'une révolte éclata parmi les gens de la troupe et qu'ils voulurent s'emparer du gouvernail pour revenir à Genève.

Mal dirigé, le bateau est allé heurter les pointes dites *Cornettes de Bise*, a dû être lancé sur la *Chauméni* et de là précipité dans le gouffre dit *Creux de Nouvelles*.

On est sans nouvelles, à cette heure, sur le véritable sort de ces infortunés. Nous sommes dans de vives transes.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

V. BALOUREAU.

* * *

Le 18 février, le *Figaro* ajoute :

On nous envoie des renseignements sur l'accident qui est arrivé à la troupe dramatique de Genève se rendant à Vevey. Nous n'avons pas le temps de vérifier l'exactitude de ces détails, aussi ne les publions-nous que sous toutes réserves.

Après une nuit d'angoisses, le vapeur *l'Italie* allait se briser, le matin, contre les rochers dits Carrières de Carouge. Heureusement les cris des malheureux passagers furent entendus des habitants du port de Lancy.

L'alarme fut donnée, et les braves riverains, s'étant jetés dans des barques, parvinrent, à l'aide de cordes, à ramener sans avaries le bâtiment dans ce petit port.

Les passagers furent recueillis au château de Monnetier et acceptèrent l'hospitalité d'une de nos célébrités musicales qui passait sa lune de miel dans cette antique résidence des ducs de Savoie.

Pas de blessé, à l'exception de M. Defrêne, le directeur, qui a reçu une légère contusion à la jambe.

* * *

Le *Journal de Genève* du 19 février nous apporte les deux pièces suivantes destinées à calmer les inquiétudes de parents ou de malheureux actionnaires :

Genève, 18 février 1869.

Monsieur le rédacteur,

Si je n'avais à cœur de rassurer ceux de nos parents et amis qui ont pu lire à l'étranger l'article inqualifiable de M. Baloureaux au *Progrès de Lyon*, je pourrais passer sous silence des assertions dont la naïveté le dispute à la fantaisie, mais les endroits même où ils se seraient passés n'existent que dans le cerveau de celui qui les a inventés.

Partis par un beau temps, pour nous rendre à Vevey, sur le *Guillaume-Tell*, qui fait journellement le service de Genève au Bouveret (et qui touche à Vevey), nous avions quitté Evian lorsqu'un accident arrivé à l'arbre des roues a privé de rotation l'une d'elles, et comme nous étions plus près du Bouveret que de Vevey, il était tout naturel que le capi-